ASSEMBLÉE NATIONALE
Nº 48-d0030619

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE - PREMIÈRE SESSION

Commission des transports et de l'environnement

# PROCÈS-VERBAL

Séance du 6 juin 2003

## Élection de la présidente et du vice-président de la Commission

PROCÈS-VERBAL

Commission des transports et de l'environnement

Séance du vendredi 6 juin 2003

Mandat : Élection de la présidente et du vice-président de la Commission.

Membres présents :

Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve), présidente de la Commission
M. Brodeur (Shefford), vice-président de la Commission

M. Dubuc (La Prairie)
M. Gabias (Trois-Rivières)
M. Lafrenière (Gatineau)
M. Morin (Montmagny-L'Islet)
M. Soucy (Portneuf)
M. Pinard (Saint-Maurice)
M. Tremblay (Lac–St-Jean)

Autre participant :

M. Bissonnet (Jeanne-Mance–Viger), Président de l'Assemblée nationale

---

La Commission se réunit à 15 h 32 sous la présidence de M. Bissonnet (Jeanne-Mance–Viger), Président de l'Assemblée nationale.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission et rappelle les règles concernant l'élection des président et vice-président de commission.

## ÉLECTION DU PRÉSIDENT

M. le président demande s'il y a des candidatures au poste de président de la Commission.

M. Tremblay (Lac–Saint-Jean) propose Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve) au poste de présidente.

La motion est adoptée à l'unanimité de chaque groupe parlementaire.

M. le président déclare Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve) élue présidente de la Commission des transports et de l'environnement.

M. le président cède sa place à la présidente nouvellement élue.

## ÉLECTION DU VICE-PRÉSIDENT

Mme la présidente demande s'il y a des candidatures au poste de vice-président de la Commission.

M. Gabias (Trois-Rivières) propose M. Brodeur (Shefford) au poste de vice-président.

La motion est adoptée à l'unanimité de chaque groupe parlementaire.

Mme la présidente déclare M. Brodeur (Shefford) élu vice-président de la Commission des transports et de l'environnement.

À 15 h 35, la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire de la Commission,

François Arsenault

La présidente de la Commission,

Louise Harel

FA/jm

Québec, le 6 juin 2003